

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VOURLES

<p>Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 20 Votants : 22</p> <p>Ont voté : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mil neuf, le vingt sept août à vingt heures trente minutes à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le vingt et un août, s'est réuni dans la salle du Conseil à Maison Forte, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire.</p> <p>Étaient présents : Serge FAGES, Elisabeth MESNIER, Michel REGNIER, Pascale HAUK, Gérard GRANADOS, Catherine MAURIN, Jean-Jacques RUER, Annie FERNANDES, Sébastien BLANC, Dominique REGNIER Elyane CLOP, Christine DUSSURGET, Laurence MARTINEZ, Marie Thérèse PRALY, Lorraine BOYER, Laurent SAINT JALMES, Sylvain ARNAUD, Gianni DE BERNARDIS, Serge MICHAUT, Sabine BEGASSAT.</p> <p>Absents : Jérôme MONVAILLIER Paul REGARE, Cécile MATHAUD.</p> <p>Excusés : Jérôme MONVAILLIER, Paul REGARE, Cécile MATHAUD.</p> <p>Pouvoirs : Jérôme MONVAILLIER donne pouvoir à Serge FAGES, Paul REGARE donne pouvoir à Laurence MARTINEZ.</p> <p>Secrétaire de séance : Elisabeth MESNIER.</p>
--	--

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2009-061

SEANCE DU 27 AOÛT 2009

OBJET : Autorisation de signature – Acquisition parcelle propriété MORENO

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire explique que la Commune s'est lancée dans un programme d'aménagement urbain avec notamment la construction de logements intégrant le principe de mixité sociale. L'acquisition d'une parcelle de la propriété MORENO, d'une superficie de 169 m², est l'occasion pour la Commune de Vourles d'affiner ce programme.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à procéder à l'acquisition d'une parcelle de la propriété MORENO pour un montant de 60 000 € ainsi que de l'autoriser à signer tous les actes afférents à cette acquisition.

Monsieur le Maire dit que les crédits nécessaires sont affectés au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition d'une parcelle de la propriété MORENO pour un montant de 60 000 € ainsi que de l'autoriser à signer tous les actes afférents à cette acquisition.

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication
Le

Le Maire,
S. FAGES

Fait et délibéré les jours,
Mois, an et heure que susdits
et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme,

Le Maire,
S. FAGES